



Communiqué de presse
22 février 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USAR

13 Février 2022

Le 13 février 2022 se tenait l'Assemblée Générale de l'Union Syndicale Apicole du Roussillon. Cette rencontre a été l'occasion de présenter la nouvelle animatrice, Camille Binda, qui a pris ses fonctions en octobre 2021 et qui remplacera Claire Prévost jusqu'en août 2022.

Du côté de l'administration de la structure, un nouveau CA a été élu à l'occasion de cette Assemblée Générale et ce sont Isabelle Littner, Jean-Pierre Modat et André Bernabeu qui prendront le relais de Andrée Tomas, Pascale Cantie et Clément Duron. Ils seront les nouveaux membres du CA de l'USAR aux côtés de Henri Barcelo, Daniel Boubel, Claude Duffaud, André Huguet, Marc Parayre et Serge Poisson.

Un panorama des activités menées en 2021 a été présenté aux adhérents.

Celles-ci se sont articulées autour d'actions syndicales visant à défendre les intérêts des apiculteurs adhérents par la réalisation d'une enquête sur les pertes de production et de Chiffre d'affaire, et par des interactions avec les élus locaux pour dénoncer l'augmentation des tarifs imposés par l'ONF pour permettre l'accès aux massifs forestiers.

L'USAR a aussi agi en matière de communication avec la diffusion d'une « InfoLettre » adressée chaque mois aux adhérents, l'édition d'un bulletin annuel et l'organisation de conférence. L'USAR a aussi reconduit la formation « Initiation à l'Apiculture » qui chaque année depuis près de 20 ans, attire plus entre 20 et 25 stagiaires futurs professionnels et amateurs

Pour mémoire, le miel produit à l'occasion de cette formation au rucher école peut être acheté directement à la Maison de l'Apiculture de Ille-sur-Têt.

En 2022, un vide rucher et des actions d'achats groupés seront organisés. Une section « petites annonces » sera intégrée à l'Infolettre de l'USAR. Des investissements de mise en conformité électrique du bâtiment seront réalisés. Par ailleurs, le rucher école s'équipera du matériel nécessaire pour fabriquer les feuilles de cires. Enfin, un ouvrage sur le thème de l'apiculture dans les Pyrénées-Orientales sera réalisé.

Suite aux échanges avec la salle, une autre action sera envisagée à l'échelon national visant à permettre l'intégration du risque calamité dans les polices d'assurances compte tenu des pertes de récoltes liées aux conditions climatiques dramatiques qui se répètent d'année en année et qui ont eu, en 2021 encore, des conséquences désastreuses sur les récoltes de miel dans les Pyrénées-Orientales.

Pour en savoir plus :

www.usar.fr

[USAR_bulletin_2021-22-web.pdf](#)

CONTACT

Maison de l'Apiculture

Avenue Aristée

66130 Ille-sur-Têt

usar@orange.fr

